

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 MARS 2021

Délibération : **2021-03-156**
OBJET : **DENOMINATION DE VOIES : IMPASSE LA VIGNE DE LA BARRE**
Nomenclature : **8.3.1**

En exercice : 29	Le quinze mars deux mille vingt et un à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le cinq mars deux mille vingt et un s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.
Présents : 27	
Pouvoirs : 2	
Absents : 0	
Votants : 29	
Délibération comportant :	
Annexe : /	Les membres présents en séance : Alain ROYER, Claude RINCE, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Jérôme AMIAUD, Elisa DRION, Benjamin VACHET, Frédéric CHAPEAU, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Mickaël MENDES, Jean-Marc COLOMBAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Margaux BOURRIAUD, Romain MONDEJAR, Jean-Claude SALAU, Emile FORTINEAU, Gil RANNOU, Gwénola LEBRETON, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES

Les membres ayant donné un pouvoir :
Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Mickaël MENDES, Alizée GUIBERT donne pouvoir à Marie-Thérèse BERAGNE.

Rapporteur : Benjamin VACHET

Vu la présentation faite en commission Aménagement le 16 février 2021 ;

Il est exposé ce qui suit :

Suite aux sollicitations de plusieurs riverains demeurant chemin de la Barre, motivées par de nombreux incidents dus à l'absence de numérotation de voie (intervention des secours rendue difficile, distribution de courrier erronée...), il a été proposé de renommer l'impasse située au niveau du 16 chemin de la Barre.

La proposition ci-dessous a été faite aux membres de la commission Aménagement réunie le 16 février 2021 : Impasse la Vigne de la Barre.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- DE DENOMMER l'impasse située au niveau du 16 chemin de la Barre : Impasse La Vigne de la Barre

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 15 mars 2021
Alain ROYER, Maire



Accusé de réception en préfecture
044.214402091-20210315-2021-03-156-DE
Date de télétransmission : 17/03/2021
Date de réception préfecture : 17/03/2021